



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Impôt et prélèvements sociaux sur les revenus de 2021

Avis d'impôt établi en 2022

AVIS_IR_RG



2D-DOC

La notice de cet avis est disponible en cliquant ici ou sur impôts.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP NIORT
SAID DU NIORTAIS
171 AVENUE DE PARIS
79061 NIORT CEDEX 9

Vos références

Numéro fiscal :
Déclarant 1 (C) : 11 41 720 973 316
Déclarant 2 (C) : 11 01 844 686 425
Référence de l'avis : 22 79 A103528 79
Adresse d'imposition au 01/01/2022 :

44 RUE JEAN MACE
79000 NIORT
Numéro FIP : 790 30 37 9284196789 3 A
Numéro de rôle : 011
Date d'établissement : 08/07/2022
Date de mise en recouvrement : 31/07/2022

Identifiant service : 79029

Vos contacts

Par messagerie sécurisée
dans votre espace particulier sur [impôts.gouv.fr](#)

Par téléphone
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

Sur place
auprès de votre centre des finances publiques
(horaires sur [impôts.gouv.fr](#), rubrique « Contact »)
SIP NIORT
SAID DU NIORTAIS
171 AVENUE DE PARIS
BP 69136
79061 NIORT CEDEX 9

Somme qui vous est remboursée

341,00 €

You n'avez plus rien à payer au titre des revenus de 2021.

**Vous serez remboursé par virement le 21/07/2022
sur le compte bancaire suivant :**

FR76 4255 9100 000X XXXX XXX5 307
Identifiant de la banque : CCOPFRPPXXX
Émetteur du virement :
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

**Revenu fiscal de référence : 50 977
Nombre de parts : 4,00**

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

* (service gratuit + coût de l'appel)

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2022, de vos revenus 2021. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2021.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur [impôts.gouv.fr](#).

Avis d'impôt établi en 2022

N°fiscal : 11 41 720 973 316

Impôt et prélèvements sociaux sur les revenus de 2021

Feuillet n° : 1 / 3

Déclarant 1 - Nom de naissance : MENARD

Déclarant 2 - Nom de naissance : CHAVET

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
		1		
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
2				4,00
IMPOT SUR LE REVENU				
Détail des revenus				
Salaires.....		Déclar. 1 26042	Déclar. 2 26553	Total
Déduction 10% ou frais réels.....	- 2604	- 2655		47336
Salaires, pensions, rentes nets.....	23438	23898		
Revenus perçus par le foyer fiscal				
Revenus fonciers nets ⁹				3595
Revenu brut global				50931
CSG déductible.....				- 231
Revenu imposable				
Revenus au taux forfaitaire.....		Taux	12,8%	Montant
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴				277
Décote.....				- 819
Impôt avant réductions d'impôt.....				259
REDUCTIONS D'IMPOT¹⁵				
Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....		Montant déclaré 2	Montant retenu 2	Montant réduction
Montant de la réduction d'impôt.....				244
Total des réductions d'impôt²⁰				- 244
Impôt proportionnel.....				+ 35
Impôt total avant crédits d'impôt				50
CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS				
Prélèvement forfaitaire déjà versé sur revenus de capitaux mobiliers.....		Montant déclaré 35	Montant retenu 35	- 35
Emploi salarié à domicile.....		1658	1658	- 829
Montant du crédit d'impôt calculé.....				
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				- 814
PRELEVEMENTS SOCIAUX				
Détail des revenus		CSG - CRDS	PREL SOL	
LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE				

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2024 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

Revenus fonciers nets ⁴⁵	3595	3595	
BASE IMPOSABLE.....	3595	3595	
Taux de l'imposition	9,70%	7,50%	
Montant de l'imposition.....	349	270	

Total des prélèvements sociaux nets.....	619
---	------------

Pour information :

Montant de CSG déductible sur revenus du patrimoine ⁴⁹ pris en compte pour l'imposition des revenus perçus en 2022.....	244
--	-----

CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2021 :

IMPOT SUR LE REVENU

Impôt sur le revenu 2021 dû ⁵³ :	-	814
Avance perçue sur les réductions et crédits d'impôt :	+	434
Solde d'impôt sur les revenus 2021 :	-	380

PRELEVEMENTS SOCIAUX

Prélèvements sociaux au taux de 17,2% dus ⁵³ :	CSG-CRDS	PSOL
Acomptes prélevés en 2021 sur votre compte bancaire :	349	270
Prélèvements sociaux à 17,2% nets :	- 327	- 253
	22	17

Solde des prélèvements sociaux 2021⁵³:	39
--	-----------

COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir notice) EST DE	341
--	-----

CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Revenu fiscal de référence ²⁵	50977
--	-------

Informations indiquées pour mémoire

RCM déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible ¹⁹	277
--	-----

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2022, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2023 est de :	Déclar. 1	Déclar. 2
Plafond total de 2020.....	16062	16062

Plafond non utilisé pour les revenus de 2019.....	3973	3973
Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....	+ 4052	+ 4052
Plafond non utilisé pour les revenus de 2021.....	+ 4114	+ 4114
Plafond calculé sur les revenus de 2021.....	+ 4114	+ 4114

Plafond pour les cotisations versées en 2022.....	= 16253	= 16253
---	---------	---------

LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

>>> Suite de votre avis

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2022

Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos éventuelles options sur [impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source](https://www.impots.gouv.fr/votre-espace-particulier/gérer-mon-prélèvement-à-la-source) ou en appelant le 0809 401 401